

DOSSIER DE PRESSE



CHOR
CENTRE
HOSPITALIER
OUEST REUNION



Une nouvelle vision pour le CHOR à l'horizon 2030

Pour la santé et le bien-être des Réunionnais, ensemble vers un avenir ambitieux

Le projet des 60 lits est financé par l'Union européenne - NextGenerationEU" dans le cadre du Plan national de relance et de résilience (PNRR)

La construction du bâtiment ambulatoire est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER



Financé par



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Financé par
l'Union européenne



REGION REUNION
www.regionreunion.com



1. Le CHOR : un établissement de santé de référence, reconnu pour sa qualité des soins

1.1. Le CHOR : un établissement moderne et performant au service du territoire de l'Ouest

1.2. Une offre de soins complète et diversifiée

1.3. Un établissement attractif et reconnu pour sa qualité de soins de haut niveau

2. CHOR2030 : une extension incontournable pour répondre aux défis de demain

2.1. CHOR2030 : une réponse urgente aux besoins grandissants en santé

2.2. CHOR2030 : une vision ambitieuse pour la santé

2.3. CHOR2030 : un projet hospitalier ambitieux pour le territoire de l'Ouest

2.4. Un projet responsable et impactant pour l'Ouest

2.5. Un projet ambitieux porté par une synergie territoriale exceptionnelle

3. Le CHOR2030 en résumé : un projet porteur pour La Réunion



1 Le CHOR : un établissement de santé de référence, reconnu pour sa qualité des soins

1.1. Le CHOR : un établissement moderne et performant au service du territoire de l'Ouest

Ces 20 dernières années, la Région Ouest a connu une augmentation de sa population et cette tendance se confirme pour les années à venir.

Le territoire Ouest s'étend sur 420 km², présentant de fortes variabilités géographiques (côtes balnéaires, écarts en retrait), il est également caractérisé par d'importantes inégalités sociales.

Le Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR) est l'établissement de santé de référence du Territoire Ouest de La Réunion. **Mis en service en mars 2019**, il couvre un quart de la population totale de l'île, de Saint-Leu à La Possession, soit presque 230 000 habitants.

Le CHOR a bénéficié pour son émergence du soutien des acteurs locaux, notamment de la Région Réunion, la Ville de Saint-Paul, l'Agence Régionale de Santé (ARS) La Réunion, et du Président du Conseil de Surveillance.

En tant que **membre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de La Réunion**, réseau de coopération entre les établissements publics de santé de La Réunion, le CHOR joue un rôle clé dans l'amélioration de l'accès aux soins et dans la continuité des parcours de santé pour les patients du territoire. Cette **collaboration inter-hospitalière et inter-établissements** consolide un maillage territorial essentiel pour garantir une offre de soin de qualité et équitable.

Cet acteur majeur du territoire de l'Ouest s'inscrit dans une dimension d'aménagement patrimoniale.

La construction du CHOR sur le site du Grand Pourpier à Saint-Paul s'étend sur une superficie de 40 000 m², répartis sur un terrain de 8 hectares. L'aménagement de ce site historique illustre une parfaite harmonie entre modernité et patrimoine : les anciennes demeures du domaine de la Poncetière, inscrit au titre des monuments historiques de France, ont été valorisées et préservées. Les choix architecturaux ont respecté et se sont inspirés des couleurs locales, avec des voiles en béton teintées d'ocre, rappelant la terre de la région, et de jaune, évoquant le soufre du volcan.

Certifié projet de Très Haute Qualité Environnementale (THQE) pendant les phases de conception et de réalisation, le CHOR respecte ses objectifs environnementaux et garantit un confort optimal pour les usagers.

Son accessibilité a été soutenue par les acteurs locaux.

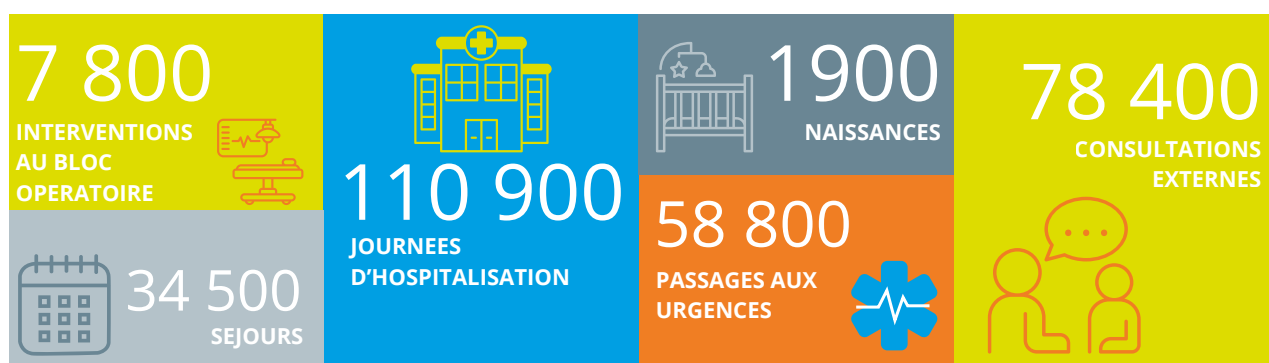
Face à l'engorgement du trafic, la Région Réunion a entrepris des travaux d'aménagement majeurs sur la RN1. Entre Savannah et Cambaie, l'un des tronçons les plus fréquentés, le CHOR était difficilement accessible aux patients et ralentissait l'accès des secours aux urgences. Un premier aménagement consistait à connecter la route départementale à un giratoire desservant les urgences, l'entrée du public et des salariés. En 2023, une bretelle de sortie complète l'aménagement grâce à une troisième voie « collectrice » d'environ 1 km, permettant de capter les automobilistes venant du sud et sortant à l'échangeur de Cambaie, et d'accéder directement au CHOR en aval de l'échangeur en venant du nord. Ce projet, soutenu par une subvention FEDER dans le cadre de la construction d'infrastructures en faveur de la filière santé, a mobilisé un budget de 8,1 millions d'euros TTC.

Le site est desservi par 3 lignes de bus et dispose de 564 places de stationnement pour répondre aux besoins des usagers.

Enfin, avec les **perspectives de croissance importante de la population** dont notamment le projet EcoCité, le CHOR doit répondre à des besoins de santé croissants dans les années à venir.



Chiffres clés de 2024



L'établissement dispose de **324 lits et places** Médecine Chirurgie Obstétrique :

- 164 lits de médecine
- 30 lits de chirurgie
- 14 lits de soins critiques (réa et USC)
- 38 lits de gynéco-obstétrique
- 42 lits de pédiatrie et néonatalogie
- 10 lits UHCD
- 26 places sur le plateau ambulatoire

...ainsi que d'un plateau technique complet et moderne :

- Laboratoire hospitalier
- Plateau d'imagerie : 2 scanners et 2 IRM
- 6 salles de bloc opératoire (dont 1 hybride)
- Plateau de consultations et d'explorations fonctionnelles
- Urgences spécialisées : adulte, pédiatrie et gynécologie
- 1 équipe SMUR et 1 équipe TIH

1.2. Une offre de soins complète et diversifiée

Fort d'une équipe médicale et paramédicale hautement qualifiée, le CHOR met à disposition une offre de soins publique et un panel de spécialités pour répondre aux besoins de santé de chacun, dans un environnement moderne et à la pointe de la technologie.

L'hôpital se distingue par une large offre de soins et accueille les patients dans ses services :

- **Les urgences**, adultes, pédiatriques, gynécologiques, avec 150 passages en moyenne par jour et quelques 56 000 patients vus chaque année accueillent 24h sur 24 les patients du territoire.
- **Les soins critiques** : pour les prises en charge sécurisées de pointe en réanimation et soins continus pour les situations de soins les plus critiques médicalement.
- **La chirurgie** : des interventions de haute précision, réalisées par des chirurgiens experts dans de nombreuses spécialités : la chirurgie viscérale, la gynécologie, avec leur versant carcinologique, l'orthopédie, le vasculaire, l'ORL, l'ophtalmologie. En 2024, de nouvelles offres de soins innovantes se sont notamment ajoutées au panel existant avec le traitement des varices par laser endoveineux, une technique où le CHOR a été pionnier à La Réunion et la chirurgie de la main avec l'arrivée d'un spécialiste. 50 % des interventions sont réalisées en ambulatoire.
- **La médecine interne et spécialisée** : des consultations de diagnostic et une prise en charge hospitalière adaptées aux pathologies diabétologie, pneumologie, neurologie, cardiologie, gastro-entérologie..., et également des consultations avancées délocalisées du CHU (hématologie, radiothérapie, chirurgie pédiatrique, cardio pédiatrie...)
- **L'oncologie** : une prise en charge de qualité et innovante pour des patients atteints de cancer, avec un suivi personnalisé grâce au **Guichet Unique de Cancérologie (GUC)**. Le GUC centralise les demandes de prise en charge et organise de manière optimale la prise des rendez-vous médicaux nécessaires au parcours de soins oncologique, et met à disposition un numéro unique pour les patients et intervenants extérieurs pour toutes les problématiques du parcours de soins. Le CHOR est également le seul établissement à disposer d'un onco-dermatologue.

- **La gynécologie et l'obstétrique** : des soins de qualité adaptés à chaque femme quel que soit son âge ou son parcours de santé. Le CHOR accompagne les femmes de la maternité, jusqu'aux pathologies gynécologiques telles que les troubles hormonaux, les maladies gynécologiques bénignes ou encore les pathologies plus complexes comme l'endométriose ou les cancers gynécologiques.

Le CHOR certifié **Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB)**, accompagne les futurs parents tout au long de la grossesse et propose un accouchement sécurisé dans un environnement confortable. Puéricultrices, auxiliaires, sages-femmes et gynécologues s'engagent dans le programme 1000 premiers jours, soutiennent l'allaitement et plus globalement, les parents dans leur parentalité avec divers ateliers dont l'atelier Nesting pour préparer l'arrivée du bébé.

La pédiatrie, des urgences jusqu'à l'hospitalisation et la prise en charge ambulatoire, prend soin des enfants des 1er âges de la vie jusqu'à 18 ans. Des services spécialisés adossés à la maternité garantissent la sécurité et les soins des tout petits.

Le **service de néonatalogie** accueille les nouveau-nés lorsqu'ils nécessitent des soins spécifiques. Il comprend 4 secteurs : les soins intensifs, la néonatalogie, l'unité kangourou et l'unité mobile de néonatalogie, Néonadom.

L'unité kangourou permet de favoriser le lien parents-enfant en évitant une séparation précoce lorsque le bébé a besoin de soins relevant de la néonatalogie.

Néonadom poursuit l'accompagnement néonatal, parental et les soins de développement au domicile des nouveau-nés et des prématurés.

- **L'EHPAD Gabriel MARTIN** : situé en centre-ville de Saint-Paul, l'EHPAD a une capacité d'accueil de 60 lits. Il a pour mission d'offrir à nos résidents un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins, tout en leur garantissant leur bien-être et un suivi médical.
- **La psychiatrie et la santé mentale** : l'Equipe de Crise et de Liaison Psychiatrique (ECLIPS) prend en charge les urgences psychiatriques au sein du service des urgences, et répond aux besoins des personnes hospitalisées en souffrance psychique ; elle assure en cas de besoin la mise en lien avec l'Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR) ou les autres structures adaptées.

1.3. Un établissement attractif et reconnu pour sa qualité de soins de haut niveau

Une politique sociale attractive

En 5 ans, **le CHOR a créé 330 postes** pour déployer son offre de soins :

- 85% de ces recrutements relèvent des filières soignantes et médico-techniques et sont par conséquent affectés au plus près des patients ;
- 72% des effectifs du CHOR sont stagiaires/titulaires (68% dans les établissements publics de santé de l'île) – Depuis 2018 : plus de 480 professionnels ont été titularisés ;
- **99.8% des postes sont pourvus** attestant de la forte attractivité de l'établissement ;
- **8.2% d'absentéisme en 2024** soit plus de deux points en moins que les autres établissements publics de santé de l'île.

Le CHOR consacre **plus d'1.5M€ à la formation de ses professionnels**. Il accueille chaque année plus de **600 stagiaires** dont 90% proviennent des écoles et instituts de formations réunionnais.

L'extension des activités du CHOR s'accompagnera naturellement de création d'emplois mais elle sera aussi l'occasion de revisiter des organisations qui datent, pour certaines, de sa mise en service.

Un établissement qui promeut la culture ancrée dans son territoire

Le CHOR intègre une dimension culturelle forte dans ses actions, convaincu de son impact sur le rétablissement et le bien-être des patients. Depuis plusieurs années, les établissements s'appuient sur des collaborations avec des artistes et des structures locales pour proposer des ateliers culturels ancrés dans le territoire aux usagers.

Ces initiatives culturelles, structurées par une Direction de la culture ont notamment contribué à **l'obtention du prestigieux label « Culture et Santé »** au niveau 3 étoiles pour le CHOR et l'EPSMR.

De plus, le CHOR privilégie une approche bilingue français-créole sur ses supports, s'adaptant ainsi au territoire et à sa population et donc aux usagers.

Le CHOR : la qualité au coeur des prises en charge



Une qualité des soins reconnue : le CHOR est le **seul établissement public MCO d'Outre-Mer à être certifié avec la mention "Haute Qualité des soins"**. Il se classe ainsi parmi les 20% d'établissements en France ayant obtenu cette distinction prestigieuse.



Une politique ambitieuse centrée sur l'Usager dans sa globalité est portée par un Projet des Usagers et une **politique culturelle forte distinguée** récemment par le label « Culture et Santé » au plus haut niveau (3 étoiles) ;



L'établissement est engagé dans une démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) reconnue par l'obtention du label THQSE (Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale) niveau OR en 2025, une distinction qui couronne l'engagement de nos établissements pour la santé de nos patients, de nos professionnels et de notre environnement. Cette labellisation prestigieuse reflète :

- Une qualité de prise en charge exemplaire, où innovation, sécurité et humanité se conjuguent pour offrir à chaque patient un accompagnement optimal ;
- Une politique sociale ambitieuse, axée sur le respect, l'écoute et le développement professionnel de nos équipes ;
- Un engagement environnemental concret, favorisant des pratiques durables, responsables et respectueuses des ressources naturelles.

Des démarches de labellisation ou certification sont portées spécifiquement dans ses services :



- **La maternité et la néonatalogie labellisés Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB)** en raison de son engagement à promouvoir des pratiques exemplaires dans l'amélioration de la santé des nouveau-nés et des soins centrés sur la famille
- **Le laboratoire** est accrédité COFRAC
- **La stérilisation** est certifiée ISO 9001

Le CHOR, acteur clé de la santé des Réunionnais et ancré dans le territoire se démarque par son engagement en faveur d'une responsabilité sociétale exigeante, met en œuvre des actions concrètes pour améliorer son impact environnemental, social et économique.

Cependant, face à une demande et des besoins croissants, l'hôpital atteint aujourd'hui ses limites structurelles. C'est dans ce contexte qu'émerge la nécessité de repenser et d'agrandir l'établissement.



2 Le CHOR : une extension incontournable pour répondre aux défis de demain

2.1. CHOR2030 : une réponse urgente aux besoins grandissants en santé

Un réel besoin de développement

Le CHOR a constamment su s'adapter depuis son ouverture pour répondre aux besoins de la population, mais se retrouve contraint dans son développement par ses « murs » et fait désormais face à une **saturation généralisée malgré l'utilisation efficiente de ses capacités**.

En effet, l'hôpital affiche :

- **Un taux d'occupation de 98%** avec une durée moyenne de séjour (DMS) inférieure de 11% à la moyenne nationale ;
- **Un tiers des séjours en ambulatoire** avec un taux de rotation de 1,3 patients par place ;
- **Une occupation du bloc opératoire et des salles de consultations externes** s'élevant respectivement à 85% et 84% ;
- **Une activité en forte progression : avec plus 30% de séjours et plus 9% de passages aux urgences depuis 2019** avec 56 000 passages en 2024, créant des tensions quasi-quotidiennes malgré les dispositifs déployés pour mieux gérer les flux, comme la maison de soins libérale et l'accès direct pour les personnes âgées ;
- **Un recrutement de patients qui dépasse le territoire Ouest** : 14% de séjours sont recrutés au-delà du territoire Ouest en chirurgie.

Des activités en attente de déploiement

Ainsi, faute de surfaces suffisantes, certaines activités prévues dans le projet d'établissement 2022-2026 et inscrites au Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2033* ne sont aujourd'hui que partiellement déployées. A titre d'exemple :

- **Le Centre de Dialyse de l'Ouest Réunion (CDOR)**, ouvert en avril 2021, ne propose actuellement que 14 postes sur les 26 prévus initialement ;
- **L'activité de chimiothérapie**, démarrée mi-2023, progresse fortement et devrait atteindre les 1000 séances cette année. Cependant, les locaux actuels de l'Hôpital de Jour (HDJ) ne permettront pas de répondre pleinement aux besoins croissants ;
- **Les activités de médecine** sont également fortement contraintes par les « murs » et les tensions hospitalières quasi quotidiennes aux urgences obligent à revoir le capacitaire hospitalier et ambulatoire.



2.2 CHOR2030 : une vision ambitieuse pour la santé

Le CHOR ne se contente pas de répondre aux besoins actuels, il anticipe l'avenir avec un projet structurant qui redéfinira l'offre de soins pour les décennies à venir.

Le CHOR se voit donc, 6 ans après son ouverture, contraint d'engager un projet d'extension afin de répondre au mieux aux besoins croissants du territoire et continuer ainsi à garantir la meilleure qualité de prise en charge possible pour la population réunionnaise.

Le projet immobilier CHOR 2 incarne cette ambition avec une vision à CHOR2030 : un projet d'extension structurant, visionnaire et profondément ancré dans les réalités du territoire.

Un projet en phase avec les priorités régionales de santé

Le CHOR, lors de son ouverture avait permis de réduire le taux de fuite en Médecine hors territoire de 6 points.

Cependant, les besoins sur le territoire Ouest restent importants et le projet CHOR2030 représente une nécessité pour y répondre efficacement.

Le Projet Régional de Santé 2023-2033 définit les orientations et actions prioritaires pour améliorer la santé des Réunionnais et lutter contre les inégalités de Santé, et des axes majeurs de cette feuille de route pour les 10 années à venir restent à développer au sein de l'établissement public de santé de l'Ouest :

- **Développement de la filière oncologie**, car à La Réunion, le cancer demeure la première cause de décès (27% des décès). Chez les hommes, les localisations des cancers les plus fréquentes sont la prostate, les poumons et le colon, et chez les femmes ce sont le sein, le colon et l'utérus ;
- **Poursuite du virage ambulatoire** avec le développement de l'HDJ (hôpital de jour)

- **Rattrapage du retard de prise en charge vasculaire**, car ces pathologies constituent une problématique sanitaire majeure à La Réunion. Avec le vieillissement de la population, les besoins en soins cardiologiques se font de plus en plus pressants. Des projets, comme la création d'hôpitaux de jour pour l'insuffisance cardiaque au CHOR, visent à améliorer la prise en charge de cette pathologie.
- **Amélioration de la prise en charge des personnes âgées**, en effet, le vieillissement rapide de la population réunionnaise représente l'un des plus grands défis sanitaires de l'île. Avec une proportion plus élevée de personnes de plus de 65 ans en affection longue durée (ALD) que dans l'Hexagone, La Réunion fait face à une demande croissante en soins gériatriques, particulièrement pour la prise en charge des maladies neuro-dégénératives, du diabète et du cancer. Si certaines zones de l'île bénéficient déjà d'une offre gériatrique, elle reste insuffisante pour répondre aux besoins actuels et futurs ;
- **La prise en charge de maladies chroniques telles que le diabète** car La Réunion connaît la prévalence la plus élevée de diabète en France, avec près de 10 % de la population en affection longue durée (ALD) diabète. Ce chiffre a considérablement augmenté ces dernières années et nécessite une prise en charge spécialisée à long terme. Le CHOR est un acteur clé dans cette lutte contre le diabète, en développant des services adaptés pour les patients diabétiques.

Les besoins de la population de l'Ouest évoluent, et le Projet Régional de Santé les projette avec une augmentation de plus de 9800 séjours d'ici 2050.



2.3 CHOR2030 : un projet hospitalier ambitieux pour le territoire de l'Ouest

Le projet CHOR2030 est une solution pour répondre à l'évolution des besoins de santé du territoire de l'Ouest, Il est caractérisé notamment par un projet d'extension bâtementaire qui vise à accompagner la très forte dynamique de développement que connaît l'établissement depuis sa mise en service. Il se compose de deux volets :

- **L'augmentation des capacités en médecine** sur le territoire Ouest avec la **surélévation de l'aile Sud** (1848m²), permettant d'accueillir 60 lits d'hospitalisation complète supplémentaires, avec un début des travaux mi-2025;
- **La construction d'un nouveau bâtiment de 3 niveaux** d'ici le 2ème trimestre 2028 pour permettre la poursuite du virage ambulatoire avec 44 places d'ambulatoire (dont 16 de chimiothérapie), 26 postes de dialyse et 6 salles de consultations supplémentaires.

Ce projet est porté par des équipes ayant déjà fait preuve de leur capacité à tenir les délais et budgets impartis. Ce bâtiment accueillera également 2 niveaux de parking souterrain.

Le projet immobilier et architectural sera mené en partenariat avec le groupement Autumn, sélectionné à l'issue d'une procédure de négociation exigeante, menée dans le strict respect du code de la commande publique. Inscrit dans une démarche responsable, il veillera tant à l'exemplarité environnementale du chantier qu'à la valorisation des expertises réunionnaises du le secteur du BTP.



Le plan de financement de l'opération

Sources de financement	Montant HT en €	%
UE - FEDER	10 000 000	36,51 %
Maître d'ouvrage CHOR	17 389 344,48	63,49 %
TOTAL	27 389 344,48	100 %

La construction du bâtiment ambulatoire est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER



Financé par
l'Union européenne





Parmi les projets d'investissement en santé à moyen terme, l'extension du CHOR est celui qui aura le plus fort impact, en termes d'offre de soins pour la population réunionnaise avec 60 lits de médecine supplémentaires.

Il permettra l'hospitalisation dans des conditions dignes des patients de l'Ouest qui, malgré la nette amélioration avec l'ouverture du nouvel établissement en 2019, demeurent encore trop souvent et trop longtemps aux urgences dans l'attente de lits d'hospitalisation ; Il permettra de développer l'offre de soins ambulatoire, aujourd'hui contrainte par les conditions d'accueil.

C'est indéniablement un projet porteur d'une très forte évolution hospitalière de l'offre de soins à La Réunion.

2.4. Un projet responsable et impactant pour l'Ouest



L'extension du CHOR ne se limite pas à un agrandissement des infrastructures. Elle représente une transformation profonde au service de la population, de l'environnement et du développement économique local. Le projet CHOR2030 est un projet responsable et impactant le bassin Ouest dans sa dimension économique, dans la dynamisation du marché de l'emploi et dans l'engagement RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) de l'établissement pour lequel il est prévu :

- **La création de près de 200 emplois médicaux et non médicaux supplémentaires** dont une très grande majorité issue des filières soignantes et médico-techniques
- **L'injection de plusieurs dizaines de millions d'euros dans l'économie locale.**
- **Et la poursuite des engagements RSE de l'établissement :** avec une politique RSE menée par le CHOR et labellisée niveau Or (qualité de vie au travail, mobilités douces, gestion des déchets, économies d'énergie, éco-conception des soins) et d'une construction aux dernières normes environnementales.

Ce projet incarne aussi une dynamique collective où chaque acteur local joue un rôle clé. Ensemble, nous façonnons l'avenir de la santé dans l'Ouest de La Réunion.

2.5. Un projet ambitieux porté par une synergie territoriale exceptionnelle

Ce projet de transformation, véritable levier d'innovation et de progrès, repose sur une dynamique collaborative et le soutien indéfectible des acteurs clés du territoire :



- **La communauté médicale**, au cœur de la gouvernance médico-soignante, pleinement engagée pour garantir une prise en charge d'excellence ;



- **La direction de l'établissement**, déterminée à piloter cette évolution avec rigueur et ambition ;



- **Le conseil de surveillance**, avec l'implication forte de son président, qui soutient et valide les grandes orientations stratégiques ;



- **L'Agence Régionale de Santé (ARS)** partenaire institutionnel majeur, mobilisée pour assurer l'accompagnement stratégique et l'appui technique nécessaires à la réussite de ce projet ;



- La construction du bâtiment ambulatoire est financé par l'**Union Européenne** dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la **Région Réunion**. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.



- **Les usagers et leurs représentants**, porteurs d'une vision partagée d'un établissement moderne, inclusif et adapté aux besoins réels de la population.

3 Le CHOR2030 en résumé : un projet porteur pour La Réunion

Le projet CHOR2030 c'est :

- **Un impératif pour répondre aux évolutions démographiques** attendues et aux besoins croissants de la population sur le territoire Ouest avec la création de plus d'une centaine de lits et places ;
- **Un impact majeur sur l'économie locale** : près de 200 emplois pérennes supplémentaires sur le bassin Ouest, et un budget de fonctionnement de + 25 M€ annuel ;
- Comme la mise en service du CHOR, surtout **un programme de transformation qui va bien au-delà d'un simple projet immobilier** : revue des organisations, optimisation des circuits et des parcours patients... L'ensemble piloté par une direction de programme, une association large des professionnels (puisqu'ils en sont le moteur) et un dialogue social de tous les instants pour accompagner ce changement de dimension ;
- **Une opération concrète avec un début de travaux qui ont commencé pour la surélévation de l'aile Sud**, depuis juin 2025 pour une mise en service prévisionnelle en septembre 2026. La pose de la 1ère pierre pour le bâtiment ambulatoire est prévue Avril- Mai 2026.
- **La poursuite des engagements RSE** de l'établissement avec un respect des normes THQE dans la construction, et une cohérence avec le projet d'Eco-cité ;
- **Un projet qui vise à répondre à des problèmes importants de l'offre de soins à La Réunion**, notamment par le déploiement de l'offre de soins en chimiothérapie et dialyse.

En six ans, le CHOR a prouvé sa capacité à répondre aux attentes de la population avec rigueur et innovation.

L'hôpital s'engage dans une nouvelle ère : celle d'un établissement visionnaire à l'horizon 2030, à la hauteur des défis de demain pour continuer à garantir la meilleure qualité de prise en charge possible pour la population réunionnaise.



Ici se construit le nouveau bâtiment ambulatoire de +5 000 m²



Ce bâtiment, financé par le CHOR avec une participation du Fonds FEDER regroupera :

- 44 places d'hôpital de jour,
- 24 postes de dialyse,
- 6 salles de consultation,
- un parking souterrain de 170 places.

Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER + FSE + Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le fonds FEDER.



Financé par
l'Union européenne



Ansanm sa minm minm nout shõmin

Le projet des 60 lits est financé par l'Union européenne - NextGenerationEU[®] dans le cadre du Plan national de relance et de résilience (PNRR)



Financé
par



La construction du bâtiment ambulatoire est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER



Financé par
l'Union européenne



Contact

mail : communication@chor.re / tel : 0262 74 00 18